

Séance du **20 mai 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Rapport-préavis en réponse au postulat Interpartis, intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE » (2021/RP10)

Rapporteur : M. Moïn Danaï

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis n° 10/2021 du 8 mars 2021, concernant la réponse au postulat interpartis intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat interpartis intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE ».

Ainsi délibéré en séance du **20 mai 2021**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sophie Métraux



la Secrétaire


Carole Dind